

Redoubler sa l3 pour master

Par **etudiantedroitL3**, le **19/05/2020 à 13:48**

Bonjour,

Je suis actuellement en 3ième année de droit, j'ai validé mon S5 à ma grande surprise à 11,6 de moyenne et actuellement, j'ai mon S6 à valider.

Cependant, pour faire cours, fin décembre, j'ai eu des soucis de santé qui m'ont totalement bouleversé et ayant très mal commencé le S6, je ne comprenais plus du tout les cours.

J'avais fait le choix de redoubler mon S6 car avec cette période post maladie(qui est à vie), j'ai totalement revu mon avenir professionnel, je voulais devenir magistrate donc j'avais pris option droit pénal en matière fonda au S5 (j'ai eu 15 de moyenne) et au S6 procédure pénale sauf que cela ne me plait pas et j'ai découvert que j'appréciais beaucoup le droit social (j'ai eu 16 en matière mineure au S5).

Cependant, je n'ai pu changé ma matière fonda au S6 pour passer de procédure pénale à droit social.

De plus, avec mon état de santé, comme je l'ai dit, j'étais complètement larguée et non apte à m'investir dans les cours.

De ce fait, j'ai actuellement mes partiels du S6 en distanciel et je souhaite redoubler volontairement ce semestre 6 en prenant en option TD droit social car je veux combler ses lacunes et comprendre l'entièreté de cette matière (j'aurai 4 matières à repasser dont social, et sureté, matière que je n'arrivais pas à comprendre à la suite de mes évènements personnels)

de ce fait, je vais donc avoir 0 ce semestre en droit social, c'est pourquoi j'ai peur que cela m'handicape énormément l'année prochaine pour la sélection des masters quand le responsable de master pourra voir que j'ai eu 0 dans sa matière.

J'ai peur de me tirer une balle, mais je me dis que si je lui explique ma situation tant professionnelle que personnelle, peut être comprendra t-il mon choix ?

qu'en pensez vous ? (je voulais aussi redoubler pour me laisser le temps de faire le deuil de ma maladie et de me rétablir totalement psychologiquement, je vois en parallèle une psychologue qui valide ce choix + pour repartir du bon pied)

Merci d'avance.

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/05/2020** à **07:56**

Bonjour

Personnellement je ne pense pas que ce soit une bonne idée de provoquer votre redoublement.

Même si vous n'avez pas suivi le droit social avec TD, vous pouvez tout de même postuler dans les Master de droit social et expliquer votre situation dans votre lettre de motivation : à savoir, que ce n'est qu'au cours du S1 que vous vous êtes rendu compte que le droit social vous plaisait et que vous n'avez pas pu changer vos matières pour le S2.

Pour ce qui est de faire un break de vos études avez-vous pensé à l'année de césure ? Cela vous permet de faire une pause dans vos études en vous consacrant à un projet (bénévolat, service civique) tout en étant assuré de pouvoir vous réinscrire l'année prochaine en M1.

Vous trouverez un lien dans ma signature qui en dit plus.

Par **etudiantdroitL3**, le **20/05/2020** à **19:43**

Merci de votre réponse,

vous avez sûrement raison, je pense postuler quand même et valider mon année.

Toutefois, je ne sais pas si c'est nécessaire que je précise dans ma lettre de motivation que je n'ai pas pris social en TD au S5 puisque j'ai eu 16 au S5 et seul le S5 est pris en compte dans la sélection.

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/05/2020** à **08:07**

Bonjour

En effet, si vous pensez que ce n'est pas pertinent de le préciser, alors ne le faites pas.

Bonne continuation